

Résolution présentée par la délégation de la

République du Ghana

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Une libéralisation de la gestion hydrique à l'échelle mondiale

L'Assemblée Générale,

Choquée de la situation mondiale de pénurie d'eau douce, qui touche une grande partie de la population,

Précisant que la pénurie d'eau douce affecte directement l'accès et la disponibilité de l'eau potable,

Surprise de l'inaction des organisations internationales et de beaucoup de gouvernements face à ce problème,

Observant que la gestion actuelle des systèmes hydriques est catastrophique dans beaucoup de pays et que les mesures étatiques et non libérales proposées jusqu'à maintenant pour améliorer la situation sont inefficaces,

Remarquant que la libéralisation a nettement contribué à l'amélioration de la gestion hydrique dans certains pays où elle se trouve correctement appliquée,

Décide de demander une incitation internationale à privatiser les systèmes hydriques sous forme d'un partenariat semi-public semi-privé ;

- d'encourager l'application de sanctions aux pays refusant entièrement la privatisation des systèmes d'eau ;
- de stimuler l'imposition d'un contrôle international strict sur les entreprises privées de gestion hydrique afin d'éviter tout manquement aux droits de l'Homme.

Le texte français fait foi